



Septième Conférence internationale sur l'éducation des adultes

15 au 17 juin 2022

Marrakech, Maroc

**L'apprentissage et l'éducation des adultes au sein du nouveau contrat social pour l'éducation :
Vers un droit à l'apprentissage tout au long de sa vie**

*António Nóvoa, Professeur, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de
Lisbonne, Portugal*

15 juin 2022

Permettez-moi de commencer par le début.

Comment éradiquer la pauvreté (1) ou lutter contre la faim (2) ou assurer la santé et le bien-être (3) sans renforcer, à travers l'éducation, l'autonomie et le pouvoir des adultes sur leurs propres vies ?

Je saute l'ODD4.

Comment garantir l'égalité des genres (5) ou l'accès à l'eau (6) ou la réduction des inégalités (11) sans une conscience et un engagement qui vient aussi de l'éducation ?

Comment bénéficier d'emplois décents (8) ou d'une consommation responsable (12) ou de la justice et de la paix (16) sans les connaissances et les attitudes développées à travers l'éducation ?

J'en passe...

Au début ce sont toujours les droits humains, une vision libératrice et émancipatrice de l'éducation des adultes.

L'éducation permanente, dont je parlerai un peu plus loin, est un droit en elle-même, mais elle est aussi une condition nécessaire pour réussir tous les autres droits. C'est cette double compréhension qui nous oblige à souligner le rôle décisif de l'éducation des adultes, et à établir les conditions nécessaires pour un nouveau contrat social de l'éducation.

Un nouveau contrat social ? Pourquoi ?

Parce que l'inacceptable est devant nous : 770 millions d'adultes illettrés, et des milliards sans accès à l'éducation. Une exclusion qui atteint surtout les plus fragiles et vulnérables, et les femmes.

Ne soyons pas naïfs – ce n'est pas l'éducation des adultes à elle seule qui va changer la donne, mais, sans l'éducation des adultes, rien ne sera accompli.

Un nouveau contrat social implique une compréhension critique, et lucide, de ce qu'il faut garder et de ce qu'il faut changer.

Il faut renforcer l'éducation comme un bien public et commun, il faut protéger l'école, les enseignants et les formateurs, la relation pédagogique, les espaces de rencontre et de travail en coopération. Refusons, donc, les délires futuristes qui annoncent la mort de l'école, sa substitution par une série d'autres instances, par le « meilleur des mondes » des technologies, par l'empire des « apprentissages » et de leur personnalisation grâce à l'intelligence artificielle... Méfions-nous des belles promesses, car elles dissimulent souvent des tromperies, des intérêts cachés et des dérives menant à une inégalité encore plus grande.

Il faut changer tout ce qui est discriminatoire, il faut mettre fin aux exclusions qui traversent toujours nos institutions et nos pratiques. La meilleure éducation des adultes est toujours celle qui se construit dans les processus individuels et collectifs d'émancipation : la lutte contre les inégalités, pour la justice climatique, pour la dignité du travail, pour l'égalité des genres, pour la démocratie... S'éduquer et s'engager font partie d'un seul et même mouvement. C'est pourquoi l'éducation des adultes a toujours exprimé un certain malaise vis-à-vis les formes scolaires, jugées trop contraignantes pour rendre compte des histoires individuelles et pour construire des environnements éducatifs plus ouverts et participatifs. Voilà ce qu'il faut transformer, dans le sens littéral du terme : transformer – changer de forme, donner une autre forme.

Il est impossible d'envisager un nouveau contrat social sans poser la question de fond : À quoi sert l'éducation des adultes ?

J'adopte une réponse simple, triangulaire, qui recouvre les trois grandes axes de l'éducation des adultes : « former la personne, le travailleur et le citoyen ».

La personne

Le voyage. « Qui ne bouge n'apprend rien », nous dit Michel Serres. Qu'il s'agisse de l'alphabétisation, de la « deuxième chance », de la reconnaissance des acquis ou de l'épanouissement personnel, l'essentiel est l'ouverture de nouvelles possibilités, de nouveaux mondes, en respectant les histoires de vie, les parcours et les choix de chaque personne. Tout ceci porte un nom : liberté. Liberté de vie, de participation, d'orientation de genre, de mouvements... libertés qui n'existent pas sans les conditions qui leur donnent existence, libertés que l'éducation doit renforcer.

Le travailleur

La deuxième grande tradition de l'éducation des adultes s'organise au sein du monde du travail : la formation professionnelle, l'alternance, la formation-action, mais aussi les désignations offensives de « recyclage » ou de « capital humain ».

Depuis trois décennies, le concept de lifelong learning (apprentissage tout au long de la vie) est devenu dominant, presque hégémonique. C'est un rétrécissement du concept de lifelong education ou d'éducation permanente (celui que, malgré tout, je préfère).

Déployé toujours côte à côte avec son jumeau, employabilité, le concept de lifelong learning a contribué à amoindrir le champ de l'éducation des adultes, tout en imposant une vision instrumentale et compétitive marquée par un individualisme entrepreneurial. Le travail ne serait plus un droit, mais une « récompense » accordée à ceux qui ont réussi à se maintenir employables. L'éducation des adultes ne serait plus un droit, mais une obligation, dans une vie dans laquelle se succèdent des myriades de qualifications et de requalifications, sous peine d'exclusion du marché du travail.

Pour construire un nouveau contrat social, il faut penser l'avenir du travail, dans le sens proposé par le BIT, il faut penser les changements immenses en cours dans le monde du travail, et abandonner une vision purement instrumentale, afin d'« humaniser » l'éducation des adultes.

Le citoyen

La troisième grande tradition porte sur la citoyenneté, une éducation des adultes engagée du point de vue culturel, artistique, dans les mouvements sociaux, dans les luttes pour la démocratie.

C'est une tradition très présente dans cette CONFINTEA VII, avec la participation de nombreux groupes, mouvements et associations, notamment dans le Forum de la Société Civile. Ils représentent une dimension de citoyenneté, et de la citoyenneté globale, et de citoyenneté démocratique, participative, qui est au cœur du nouveau contrat social de l'éducation.

Bien évidemment, ce triangle ne peut pas être pensé uniquement sur le plan individuel – de la personne, du travailleur et du citoyen – mais aussi sur le plan collectif.

C'est l'idée centrale du rapport sur Les futurs de l'éducation : il faut agir ensemble dans des espaces publics. Le commun est, à la fois, un but et une méthode.

Le but est de construire une société conviviale, vivre en commun avec les autres.

La méthode est la valorisation des approches de coopération, de collaboration, de travail en commun.

La pandémie a éveillé une conscience plus aiguë des interdépendances, mais, en même temps, elle a provoqué un « retrait » dans les espaces domestiques et une poussée vers l'individualisme et les apprentissages à distance.

“Je ne sais pas si nous pouvons acquérir certaines compétences, ou recevoir un entraînement individuel, en ligne. Peut-être. Mais je suis sûr que nous ne pouvons pas nous éduquer sans les autres, « sans que quelque chose de commun ne se passe dans un espace public » (Maxine Greene).

La désertion des espaces publics et le retrait dans des espaces privées représenterait, pour l'éducation des adultes, le renoncement à une perspective participative, émancipatrice et citoyenne.

Le rapport sur Les futurs de l'éducation ouvre avec la mention à une série de perturbations (disruptions), notamment les deux principales : le climat et le numérique.

Mais je veux mentionner un autre changement en cours, d'après moi celui qui va transformer le champ de l'éducation et, surtout, de l'éducation des adultes. Le contrat social, tel que nous le connaissons, s'est fixé au milieu du XIXe siècle, quand l'espérance moyenne de vie était d'environ 40 ans. Tout se jouait dans un rapport entre deux générations. Plus tard, l'éducation des adultes s'adressa, essentiellement, aux personnes de 30 ou 40 ans, pour leur accorder une « deuxième chance » ou leur permettre une reconversion professionnelle.

Nous continuons à raisonner à partir de ces références, qui ne correspondent plus à la réalité. Les scientifiques nous annoncent, sans hésitation, une espérance moyenne de vie autour de cent ans dans les prochaines décennies.

Je ne peux pas imaginer un changement plus profond, avec des conséquences sur les structures familiales et les transmissions patrimoniales, sur la santé, l'habitation, la consommation, l'organisation du temps et, bien évidemment, l'éducation.

Dans le cas de l'éducation des adultes le changement sera radical, tenant en compte que la plupart des adultes sont, déjà aujourd'hui, âgés de plus de 40 ans. D'une part, nos efforts porteront beaucoup plus sur la santé, le bien-être, la jouissance et l'apaisement, comme le signale bien l'OMS, que sur les reconversions ou réinsertions professionnelles. D'autre part, il nous faudra saisir les contours d'une nouvelle éducation intergénérationnelle, qui accorde différents rôles à différentes générations, avec une transformation immense des espaces, des temps et des logiques éducationnelles.

À mon avis, tout ceci conduira à des changements profonds dans l'éducation scolaire, mais surtout dans l'éducation des adultes. Le temps seul nous le dira, mais j'ai la conviction que CONFINTEA, dans un quart de siècle, sera consacrée à cette thématique.

Les deux derniers chapitres du rapport Les futurs de l'éducation sont consacrés à la recherche et innovation, et à la solidarité mondiale.

Les membres de la Commission Internationale insistent sur l'importance de la recherche, de la pensée, de la science, des universités. Dans un certain sens, on pourrait dire, à la manière de Magritte, que Ceci n'est pas un rapport. Parce que la Commission n'a pas voulu donner des consignes, des instructions ou même faire des recommandations. Notre intention a été plus modeste, et peut-être plus féconde : nous avons voulu systématiser des réflexions et inviter les

éducateurs du monde à s'engager, avec nous, dans un dialogue et dans la mise en œuvre d'action concrètes, d'expériences et d'initiatives de matérialisation de ce nouveau contrat social.

C'est aussi la raison pour laquelle dans le titre nous avons énoncé le futur au pluriel, futurs, pour rendre compte de la diversité de possibilités. L'avenir se décline au pluriel, pas dans les formes scolaires, uniformisatrices, du passé.

Le rapport termine de la même manière que son « ancêtre », le rapport Faure, Apprendre à être, dont on célèbre le demi-centenaire, avec un appel à la solidarité et à la coopération internationale. C'est le dernier moment, pour la Commission, de décliner le commun, affirmant l'éducation comme un bien commun global.

Et cela ne peut manquer d'avoir de fortes implications sur les engagements politiques et financiers de la communauté internationale en faveur de l'éducation des adultes.

Parfois, le plus révolutionnaire n'est pas la nouveauté, ou le dernier gadget de la mode, mais la capacité d'inventer à nouveau les choses qui ont déjà été inventées.

Le contrat social que nous proposons n'est pas le déni d'un patrimoine éducatif qui, malgré toutes ses lacunes, a contribué à un monde plus humain : c'est sa transformation dans le sens d'encore plus d'humanité.

Méfions-nous de la novlangue de l'éducation qui traite les adultes comme des « ressources », des « apprenants » ou des « actifs ». Non, les adultes sont des êtres humains dans la plénitude de leurs droits, dans la complexité de leurs vies.

Nous avons besoin de L'UNESCO comme l'une des rares institutions au monde qui se bat pour une vision humaniste, qui affirme l'éducation comme bien public commun, qui comprend l'urgence de penser et d'agir ensemble.

Je vous prie de ne pas entendre mon intervention comme une déclaration, mais plutôt comme une manière de déclarer l'action, d'appeler à un engagement collectif dans la construction du nouveau contrat social de l'éducation. Pour le bien de notre humanité commune.